



CONDITIONS GENERALES de VENTE

Objet

Les présentes conditions s'appliquent à la fourniture par **BFL Evolution** de prestations de conseil, de coaching, d'enseignement, de formation continue organisées et mise en œuvre sous forme de stage inter et/ou intra-entreprises.

Ces prestations concernent le perfectionnement et/ou l'approfondissement des connaissances du personnel de l'entreprise dans les domaines de :

- Management participatif & engagement collaborateur
- performance commerciale & Social selling
- Stratégie et management de l'expérience client.

Et plus généralement toute demande spécifique client pour laquelle BFL Evolution est en mesure d'apporter son expertise au client

Inscriptions

Les inscriptions peuvent être prises par téléphone, mail, et prochainement via le site <https://www.bfevolution.fr>, cependant elles ne sont définitives, sous réserve de places disponibles, qu'après réception du bulletin d'inscription et du paiement de la formation.

Le bulletin d'inscription désignera les formations concernées : Intitulé de la formation, dates, lieux durée, noms et prénoms des participants et précisera l'adresse de facturation. Une confirmation d'inscription sera alors adressée au client.

Le client peut indiquer les coordonnées éventuelles de son organisme collecteur et formuler une demande de prise en charge. Une convention de formation en 2 exemplaires, à nous retourner signée, sera adressée au client dès réception de l'inscription.

Prix des formations

Le prix facturé est celui du devis et de la proposition commerciale qui sert de base à la contractualisation.

Les formations intra-entreprises, feront l'objet d'un devis spécifique. Les prix de nos stages sont indiqués hors taxes en Euros et il convient d'y ajouter la TVA en vigueur (20% au jour de publication du catalogue).

Modification, annulation de la commande du fait de BFL Evolution

BFL Evolution se réserve le droit de modifier en cours d'année le contenu des formations en fonction des évolutions touchant le sujet traité. Les prix des stages sont aussi susceptibles d'être modifiés selon les conjonctures.

BFL Evolution se réserve aussi la possibilité d'annuler ou reporter un stage si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure même si les inscrits ont reçu une convocation.

Chaque inscrit est alors prévenu du report ou de l'annulation de la session. En cas d'annulation, quelle qu'en soit la cause, les droits d'inscription déjà perçus sont remboursés intégralement.

Modification, annulation de la commande du fait du client

Les annulations, du fait du client, doivent nous être communiquées par mail, et doivent être confirmées par courrier le plus tôt possible avant le stage.

L'annulation du stage par un participant après son inscription entraîne le paiement à titre de dédommagement d'un montant correspondant à :

- ✓ 30% du stage en cas d'annulation 3 semaines au plus tard avant la date du stage
- ✓ 100% du stage en cas d'annulation 1 semaine au plus tard avant la date du stage.

En cas d'annulation plus tardive la totalité du montant du stage sera due à **BFL Evolution**

Toutefois, les remplacements sont acceptés avant le début des stages.

Confidentialité & Propriété

BFL Evolution conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur le contenu des différentes prestations et sur la documentation fournie aux participants. Toute reproduction, modification ou reproduction à des tiers de tout ou partie de la documentation est strictement interdite sans accord préalable du représentant légal de **BFL Evolution**.

Responsabilité de BFL Evolution

L'obligation de **BFL Evolution** pour les différentes prestations proposées est une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Les prestations proposées sont susceptibles de requérir un niveau qui figure dans le descriptif de chaque prestation.

Il appartient donc au client de vérifier le niveau préalable du ou des stagiaires qui sont inscrits dans les formations.

Facturation

A l'issue de chaque prestation, une facture sera émise et adressée au client.

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de **BFL Evolution** et à adresser à :

147 rue Croix de Seguey
33000 Bordeaux

Ou par virement bancaire (coordonnées indiquées sur la facture)

Règlement

Le règlement s'articulera de la manière suivante :

- ✓ Un acompte de 30% du montant total HT à la date de la signature de la convention
- ✓ Le règlement du solde, à 30 jours nets date de facture
- ✓ Sous forme d'échéancier à convenir entre les parties en cas de formation longues (> 2 mois)

En tout état de cause, le retard de paiement d'une facture pourra entraîner, à la charge du client, le paiement d'un intérêt de retard de 10% par an, ainsi qu'un forfait de 40 euros pour frais de recouvrement (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

A l'inverse aucun escompte ne sera accordé pour un paiement anticipé ou comptant, conformément à la loi n°92.1442 du 31/12/1992

Clause de déchéance du terme

Tout délai consenti par **BFL Evolution** comporte la clause de déchéance du terme. Une seule échéance impayée rend le solde de la créance immédiatement exigible

Compétence juridictionnelle

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit du commerce.

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu seront soumis au tribunal de commerce de Bordeaux.

Contrôle de la formation professionnelle

BFL Evolution est immatriculée, sous le numéro 7533111333 en tant qu'organisme de formation continue, auprès du Service Régional de Contrôle de la Formation Professionnelle de la Préfecture de la région Nouvelle Aquitaine.

L'organisme de formation est référencé DATADOCK

BFL Evolution SARL NAF 8559A N° TVA intracommunautaire : FR35503264558

SIRET 50326455800035 - DECLARATION D'ACTIVITE enregistrée sous le numéro 75 33 11133 33 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine -

Le numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Organisme de Formation Professionnelle assujéti à TVA et référencé DATADOCK

Accepte le règlement des honoraires par virement ou par chèques libellés à l'ordre de BFL Evolution

Titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle